

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 25 mai 2023 16h15, Géopolis 2227

Accueil

Niklas Linde souhaite la bienvenue aux membres présents et énumère les excusés.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....1
2. Approbation du procès-verbal n° 185 de la séance du 05.04.2023 et de son résumé ..1
3. Communications du Doyen1
4. Communications de l'Ecole1
5. Communications de la Recherche2
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.....2
7. Rapport commission présentation poste Hydrology and environmental change2
8. Composition commission Human Geography in Sustainable Urban and Regional Planning3
9. Congé scientifique M Jaboyedoff.....3
10. Divers, interpellations et propositions.....3

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 185 de la séance du 05.04.2023 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification, concernant le procès-verbal n°185 et son résumé.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Le Doyen informe que la Direction a **plusieurs projets** en cours mais aucun n'est encore assez abouti pour être présenté au Conseil de faculté.

4. Communications de l'Ecole

Valérie Boisvert informe que deux séances de travail, l'une destinée au corps enseignant de géographie et des sciences humaines et sociales de l'environnement et l'autre à celui des sciences de l'environnement, ont été organisées pour discuter de la **réforme du Bachelor** ; une troisième et dernière séance avec les enseignant·e·s de géologie est prévue pour le lendemain. Ces séances permettront de produire une première ébauche de structure de la réforme du Bachelor, avant d'envisager la prochaine étape prévue pour la rentrée.

Comme déjà évoqué, l'Ecole expérimentera l'**anonymisation des copies** lors de la prochaine session d'examen.

5. Communications de la Recherche

Marie-Elodie Perga donne le point de la situation de la **fête des 20 ans**. Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet dédié.

Sur les cinq dossiers déposés pour la seconde campagne du **FINV 2023**, trois ont été acceptés par la Commission de la recherche et validés par le Décanat, un doit être complété avant d'être réévalué et un dernier devra être resoumis lors de la prochaine campagne. Les membres de la Commission de la recherche souhaiteraient que les critères du FINV soient redéfinis afin d'être plus en adéquation avec la nouvelle philosophie du FNS.

Lors de la dernière séance, les membres du Conseil de faculté ont voté pour que les co-supervisions soient uniquement validées par le dicastère des affaires extérieures, ce qui engendrera une modification du **règlement du doctorat** qui devra être approuvée par la Direction. La Commission de la recherche voudrait profiter de cette occasion pour effectuer d'autres changements qui seront présentés lors de la prochaine séance du Conseil de faculté.

Certain·e·s doctorant·e·s passent plus de six mois à se préparer pour la première séance de leur **Comité de suivi**, ce qui est contre-productif. La Commission de la recherche doit fixer des règles utiles pour les doctorant·e·s et les superviseur·se·s, mais également applicables à tous les champs des sciences couverts par la Faculté. Il est important que les représentants de tous les instituts soient présents lors des discussions, en particulier pour veiller à ce que les nouvelles règles pour le FINV et les Comités de suivi qui correspondent aux besoins et attentes de tous les instituts.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Jean Ruegg prend la parole au nom des représentant·e·s de la FGSE. Lors de la séance du 27 avril, le quorum n'était plus atteint après une heure et une séance supplémentaire a été programmée au 8 mai.

Le Rectorat a informé que le **plan stratégique de l'UNIL**, adopté par le Conseil d'Etat, a été transmis au Grand Conseil Vaudois pour approbation.

La **Commission législative**, essentiellement composée de membres de la Faculté de droit, est très active et multiplie les mandats consistant à réviser divers documents de l'UNIL.

Niklas Linde précise que les comptes 2023 et le budget 2024 seront présentés lors de la prochaine séance.

7. Rapport commission présentation poste Hydrology and environmental change

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes. Il préavise favorablement sur le primo loco de la Commission et donne décharge à la Commission.

8. Composition commission Human Geography in Sustainable Urban and Regional Planning

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la commission.

9. Congé scientifique M Jaboyedoff

Michel Jaboyedoff a déposé une demande de congé scientifique hors délai. En raison de sa très forte implication au service de la Faculté, et l'impossibilité de repousser celui-ci, le décanat a décidé exceptionnellement d'entrer en matière et de soutenir cette demande.

Un membre du corps professoral remarque que l'UNIL fait partie des hautes écoles les moins permissives de Suisse quant à l'octroi des congés scientifiques et suggère de ce fait de faire preuve de tolérance.

Un autre membre du corps professoral recommande que le Conseil de faculté soutienne fortement cette demande au vu de l'engagement de l'intéressé envers la Faculté.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la demande de congé de Michel Jaboyedoff.

10. Divers, interpellations et propositions

Un membre du corps étudiant partage son constat, soit que les outils informatiques Microsoft et Switch Drive mis à disposition par le Centre informatique de l'UNIL sont peu utilisés par ses collègues de Master. Il s'étonne que l'UNIL permette d'utiliser Google Docs et ne recommande pas à ses étudiant·e·s l'utilisation de ces logiciels, dont la sauvegarde est garantie par le Centre informatique et qui permettent de travailler de manière collaborative.

Niklas Linde pense que le rôle du Centre informatique de l'UNIL n'est pas de forcer ou d'interdire l'utilisation de certains logiciels, mais plutôt d'informer et de former. Une formation à ce sujet pourrait éventuellement être dispensée lors de la semaine intercalaire.

Niklas Linde remercie les membres du Conseil pour leur participation et clôt la séance à 17h39.

Niklas Linde, Président